

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 31 MARS 2023

OBJET / GAIA : Chemin de Musdehalsueborda : déclassement et cession d'une parcelle.

Date de convocation / Deialdiaren data : 24 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 22
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents / Presenteak ziren : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othateguy, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, M. Peio Etcheleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aiçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés / Barkatuak ziren : M. Robert Poulou, adjoint, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-François Lacosta, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Robert Poulou à Mme Maud Gastigard, M. Jean-Paul Eyherachar à Mme Isabelle Ayerbe, Mme Bernadette Remeau à M. Roger Barbier, M. Sébastien Carré à M. Christian Devèze, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etcheleku, Mme Lilian Hirigoyen à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Véronique Cadepond-Larronde est désignée secrétaire de séance.

M. Magis, adjoint, expose à l'assemblée que la SCI JV s'est manifestée pour acquérir un espace vert situé au droit de sa propriété sise à l'angle de la voie départementale n°2010 et la voie communale dénommé chemin de Musdehalsueborda.

L'emprise concernée d'une superficie de 54 m² n'étant pas affectée aux fonctions de desserte et de circulation de la voie, il est par conséquent possible de la déclasser, sans enquête publique préalable, conformément à l'article L.141-3 du Code de la Voirie routière.

Le prix de cession proposé est celui de l'avis du Domaine en date du 23 février 2023 à savoir 1 350 €.

Il est ici précisé que les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Vu l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 23 février 2023,

Oui l'exposé de M. Magis et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

**MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS
KANBOKO HERRIKO ETXEA**

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20230331-001

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 064-216401604-20230331-20230331_001-DE



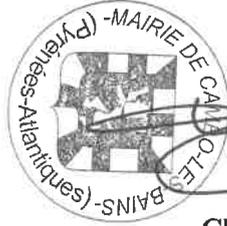
DECIDE le déclassement et la vente de l'emprise en cause, conformément au plan annexé, d'une superficie de 54 m² à la SCI JV au prix de 1 350 €,

PRECISE que tous les frais, y compris ceux du géomètre, sont à la charge de l'acquéreur,

CHARGE le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Véronique Cadepond-Larronde
Saioko idazkaria

Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza